

RED.

**REVUE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉDUCATION
PAR ET POUR LES DOCTORANT·ES.**

LES RÉFORMES

PROCESSUS DE CHANGEMENT ET CONSÉQUENCES

Volume 1 numéro 1 2022

NUMÉRO THÉMATIQUE

La revue pluridisciplinaire d'éducation par et pour les doctorants (RED) est une revue en ligne et en accès libre. Elle publie des travaux académiques en français et en anglais menés par de jeunes chercheurs/euses (doctorant-es et post-doctorant-es).

Les numéros intègrent à la fois des éléments des sciences de l'éducation mais aussi d'autres disciplines.

Numéro de série internationale : ISSN 2813-4400

Open Access Publications
Bibliothèque de l'Université de Genève
Creative Commons Licence 4.0



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Tous les articles de ce numéro sont mis à disposition sous licence *creative commons* par leurs auteurs respectifs

Revue pluridisciplinaire d'éducation par et pour les doctorants (RED)

Université de Genève
Bd du Pont d'Arve 40 | 1211 Genève 4 - Suisse

<https://oap.unige.ch/journals/red/>

LA SOCIÉTÉ CONTRE LE POLITIQUE ?

Un regard de sociologue par **Georges Felouzis**, Université de Genève

N° ORCID : 0000-0002-2636-8001

DOI : 10.57154/journals/red.2022.e992

La mise en perspective des quatre contributions de ce numéro de la *Revue Pluridisciplinaire d'Éducation par et pour les Doctorant-es* (RED) apportent un regard novateur sur les conditions de l'effectivité de l'action publique dans nos sociétés contemporaines. Si l'on définit l'effectivité comme la réalité de la mise en œuvre d'un programme d'action gouvernemental pour produire du changement dans un secteur particulier, la lecture des quatre contributions montre qu'il s'agit plus d'une *mise à l'épreuve* que d'une implantation, même approximative, d'un programme. Par l'expression « mise à l'épreuve » nous entendons une confrontation entre différentes logiques d'action — celle du programme de politique publique et celles des institutions et des acteurs en situation — qui opère des transformations profondes et durables des réformes souhaitées. Que l'on traite d'éducation, d'insertion professionnelle de migrants ou de politiques de gestion d'une population vieillissante, les mécanismes de mise à l'épreuve sont similaires, montrant la force du social et ses effets sur le politique.

LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

Il est d'usage dans le domaine de la sociologie de l'action publique (Hassenteufel, 2011; Lascoume & Le Galès, 2018) de concevoir une politique comme un tout, incluant les acteurs du niveau proprement politique comme intermédiaires et de terrain. Ce cadre qualifié de néo-institutionnaliste (Palier & Sured, 2005) revient à définir tous ces acteurs comme des *policy makers* (Lessard & Carpentier, 2015) au sens où ils participent, d'une façon ou d'une autre, à la construction de l'action publique, en en redéfinissant les contours par l'interprétation qu'ils produisent, utilisant leur pouvoir discrétionnaire (Lipsky, 1980) pour orienter, voire transformer, le sens mêmes de la politique mise en œuvre. L'un des concepts clés de cette vision intégrée du politique et du social est celui de « trajectoire d'action publique » (Ball, 1993). L'idée étant qu'une politique, quelle qu'elle soit, est toujours l'objet d'interprétations et de réinterprétations au fil de son développement et au contact des différents types d'acteurs/trices qui s'en emparent à un moment ou à un autre de sa trajectoire. Cette vision extensive de l'action publique incluant le rôle des acteurs en situation, des institutions, des processus sociaux de mobilisation, etc. a pour mérite essentiel, contre une vision purement applicationniste et « top-down », de donner aux professionnel·les concerné·es par une politique — i.e. enseignants, travailleurs sociaux, policiers ou autres — une forte légitimité d'action et de reconnaître leur rôle essentiel dans les processus de changement. Dans ce cas la mise en œuvre d'une politique ou d'une réforme est un processus d'ajustement dont Coburn (2004) ou Winz (2022) ont pu décrire les différentes formes en lien avec le concept de *loose coupling* (Weick, 1976).

POLITIQUE ET METARECIT

Il est toutefois possible d'enrichir cette approche de l'action publique et de ses acteurs/trices en raisonnant au plan sociologique sur un fait social majeur de notre temps, très bien mis en lumière par les quatre contributions de ce numéro : l'autonomisation progressive du politique d'une part et du social de l'autre. Contre une vision fonctionnaliste de la société, qui postule une intégration forte des différentes sphères composant le social pour que « ça marche » ou que « ça fonctionne », les contributions de ce numéro de RED montrent au contraire une société que l'on pourrait qualifier de post-fonctionnaliste, voire postmoderne, basée sur l'autonomie croissante de ses composantes et sur une croyance faible envers les capacités du politique à produire du changement social. Le grand récit de la légitimation du politique comme « processus par lequel un législateur se trouve autorisé à promulguer la loi comme une norme » (Lyotard, 1979, p. 19) semble avoir vécu, tant la croyance en la légitimité du politique pour changer la société s'affaiblit. Les enseignants bernois ne changent rien, ou presque, à leurs pratiques pédagogiques alors même que le Plan d'Étude Romand (PER) est censé régir leurs pratiques (Sieber, dans ce numéro). Les enseignants défendant une scolarisation ségrégative des élèves allophones dans le canton de Vaud gagnent la partie alors que l'école « inclusive » — dont le principe central est de scolariser tous les élèves en milieu ordinaire — est censée être la norme (Fumeaux, dans ce numéro). Les professionnels de l'insertion des migrants peinent à accomplir leur tâche dans un contexte de conflit de valeurs et de flou des objectifs qui rendent difficile, voire impossible, l'atteinte des buts visés (Cardoso, dans ce numéro). Enfin, dans le domaine de la promotion d'appartements dits « avec encadrement » réservés aux seniors, chaque groupe professionnel agit en fonction de ses propres visées et priorités, rendant difficile et erratique une réelle coopération (Gfeller et al., dans ce numéro). Ainsi le métarécit d'une action publique légitime car issue d'un processus démocratique et agissant dans l'intérêt général n'a plus la force de l'évidence. Il entre en concurrence avec d'autres récits de légitimité : professionnels, institutionnels, pragmatique ou autre.

ANOMALIE ET THEORIES DE L'ACTION

Les trajectoires de ces quatre politiques semblent donc aller vers une mise à l'épreuve si radicale de l'action publique que l'inertie sociale prend nettement le pas sur l'effectivité du changement. Ne sommes-nous pas ici devant une « anomalie » ébranlant le paradigme dominant de la sociologie de l'action publique ? Pour l'historien des sciences Thomas Kuhn (1972) le concept d'anomalie désigne des faits contredisant la théorie dominante à un moment donné du développement d'une science. Ils peuvent jusqu'à un certain point être rejetées, ignorées ou partiellement intégrés dans le paradigme dominant jusqu'à ce qu'une théorie concurrente rende mieux compte de l'ensemble des faits observés. Or, dans les quatre cas traités dans cette revue, l'hypothèse néo-institutionnaliste d'une coopération minimale du politique et du social pour produire du changement peut être relativisée, tant la *mise à l'épreuve* des politiques prend la forme d'un désaveu cuisant. Pour expliciter notre propos, et par contraste, nous pouvons établir une comparaison entre l'action collective dans le domaine de l'action publique et dans celui de la création artistique.

Dans *Les mondes de l'art*, Howard Becker (2010) insiste sur le fait que le/la créateur/trice n'est jamais seul à produire son œuvre, ne serait-ce que par la nécessité de construire les instruments matériels à la source de sa création (instruments de musique, toiles et couleurs, papier, imprimerie, caméras, costumes, pellicules, décors, etc.). L'analogie avec le politique semble ici aller de soi : dans une

société démocratique complexe, l'action publique est toujours une action collective. Dans le domaine artistique, cela prend la forme d'une coopération étroite dans le cadre d'une division du travail poussée au service d'un but commun. Les mondes de l'art désignent ainsi « le réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la production des œuvres » (Becker, 2010, p. 22). Il s'agit en somme de toute une microsociété travaillant dans le même sens. Qu'en est-il pour les mondes du politique ? En lieu et place d'un réseau de coopération, on trouve de l'incertitude, des adaptations secondaires (Goffman, 1968) de la part des acteurs/trices, des conflits de référentiels, des phénomènes d'inertie institutionnelle. On trouve en somme l'idée d'une autonomisation de la sphère du social et de celle du politique.

Comme si la fin du métarécit du politique laissait libre cours à un « marché » des principes de légitimité difficilement conciliables entre eux.

POUR CONCLURE

Il est utile, pour clore ce trop court et trop allusif exposé, de tenter de répondre à deux objections possibles que soulève la thèse présentée ici. La première concerne le changement. Si les politiques, de par leur faible effectivité, ne sont pas — ou trop peu — le moteur du changement, comment se fait-il que les institutions changent malgré tout ? Ma réponse sera la suivante. Parce que la source du changement n'est pas le politique ou l'action publique, mais la société elle-même. Ce sont les phénomènes sociaux en eux-mêmes qui produisent le changement, par les évolutions de la démographie (i.e Bourdieu, 1989), l'obsolescence des valeurs et leur remplacement par d'autres (i.e Ariès, 1960) ou encore par l'émergence d'idées nouvelles par l'alchimie complexe de processus économiques, sociaux et philosophique (i.e Furet, 1983).

La deuxième question concerne la régulation des processus d'implantation. Il existe à ma connaissance deux moyens de réguler les comportements des acteurs pour rendre plus effective les politiques publiques. La première option est de susciter l'adhésion des acteurs par l'agir communicationnel dans le cadre d'une démocratie délibérative (Habermas, 1981). La deuxième solution est celle revendiquée par le référentiel néolibéral incarné notamment par le *New Public Management*. Dans cette perspective l'activité des acteurs en situation est régulée par la reddition de compte, la responsabilisation, l'évaluation ex-post.

Que l'on privilégie l'adhésion par le débat et l'échange d'idées, ou la contrainte par le contrôle des professionnels, les contributions au présent numéro de RED montrent qu'un long chemin reste encore à parcourir.

REFERENCES

- Ariès, P. (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Les Éditions du Seuil.
- Ball, S.J. (1993). What is Policy ? Texts, Trajectories and Toolboxes, *Discourse*, 13(2), 10-17.
- Becker H. (2010). *Les mondes de l'art*. Flammarion.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*. Les Éditions de Minuit.

- Coburn, C. E. (2004). Beyond Decoupling: Rethinking the Relationship Between the Institutional Environment and the Classroom. *Sociology of Education*, 77(3), 211–244.
- Furet F., (1983), *Penser la Révolution française*. Gallimard.
- Goffman E., (1968). *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Les Éditions de Minuit.
- Habermas J., (1981). *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Kuhn, T. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2018). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.
- Lessard, C., & Carpentier, A. (2015). *Politiques éducatives : La mise en oeuvre (1re édition)*. Presses universitaires de France.
- Lipsky, M. (1980). *Street-level bureaucracy*. Russell Sage Fondation.
- Lyotard, F. (1979). *La condition post moderne*, Les Éditions de Minuit.
- Palier, B., & Y. Surel (2005). Les trois « I » et l'analyse de l'État en action, *Revue Française de Sciences Politiques*, 55(1), 7-32
- Weick, K. E. (1976). Educational Organizations as loosely Coupled Systems, *Administrative Science Quarterly*, 21, 1-19.
- Winz, K. (2022). *La mise en œuvre des réformes structurelles en éducation : le cas de Neuchâtel*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.